



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

**AVEC LCL,
ENTREZ DANS
LA COUR
DES GRANDS !**

LCL.FR

Offre Etudiant
LCL partenaire de l'EDA Aliénor

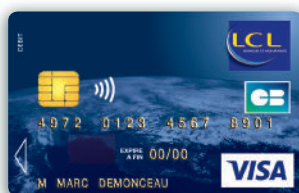
Conditions spéciales

QUAND ON EST ÉTUDIANT, ON VOIT LA VIE EN GRAND !

LCL vous accompagne
dans votre quotidien.

AUTONOMIE

Je bénéficie de la **Carte Visa Cléo à 1€/mois pendant 2 ans⁽¹⁾**.



SÉRÉNITÉ

Je protège mes moyens de paiements et mes affaires personnelles en cas de perte ou de vol avec **l'Assurance des Moyens de Paiement à 1€ la première année⁽²⁾**.

SOUPLESSE

Je dispose d'une **autorisation de découvert à des conditions exceptionnelles⁽³⁾**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez votre capacité de remboursement avant de vous engager.

PARTAGE

J'envoie de l'argent **gratuitement** et **instantanément** grâce à un simple numéro de mobile avec **Paylib entre amis**⁽⁴⁾.



Paylib Services - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 539 615 euros - Siège Social : 71, Bd National - 92250 La Garenne-Colombes - 522 048 032 RCS PARIS.

PROXIMITÉ

Ma banque partout, tout le temps avec **l'Appli LCL Mes Comptes**.



AVENTURE

Avec **LCL CityExplorer**, mes paiements et retraits par carte en devises étrangères sont exonérés des frais LCL pour seulement **2€/mois**⁽⁵⁾.

Cette option est activable et désactivable à tout moment à partir de l'application LCL Mes Comptes.



Financez vos futurs investissements professionnels avec LCL et Interfimo, partenaires privilégiés des professions libérales

LCL et INTERFIMO mettent à votre disposition des crédits⁽⁶⁾ jusqu'à 250 000 € à un **taux privilégié**, destinés à financer votre première installation (création de cabinet ou rachat de parts) et pouvant couvrir jusqu'à **100 % des investissements** y compris le besoin en fonds de roulement.



AVEC LCL, ON PREND GOÛT À LA LIBERTÉ !

Quand on est étudiant, on a envie d'indépendance...
seul ou en colocation, LCL vous aide à vous installer.

TRANQUILLITÉ

Je protège mon appartement avec
l'Assurance Multirisques Habitation
à **5€/mois** la première année⁽⁷⁾.

CONFORT

Avec le **Prêt Avance Études**⁽³⁾
et son offre spéciale pour financer
mon aménagement, je me sens
bien chez moi !



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez votre capacité de remboursement avant de vous engager.

JE FONCE ! J'OUVRE MON COMPTE EN QUELQUES CLICS !



ou sur [LCL.fr](https://www.lcl.fr)

Toutes nos offres
étudiantes sur
[LCL Mon Campus](#)



Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0 %, échéances de 50 €, soit un montant total dû de 3 000 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un prêt personnel d'un montant de 3 000 €, d'une durée de 60 mois avec la première échéance à un mois.

+ DE FACILITÉ DE FINANCEMENT

PRÊT SOLUTION ÉTUDES⁽⁸⁾
à des conditions exceptionnelles
pour financer vos études

- Montant de 1 500 à 5 000 €
- Durée de 12 à 60 mois
- Frais de dossier offerts

TAUX DE
0%

TAEG FIXE

Offre valable jusqu'au 31/10/2021 inclus

Informations complémentaires à l'exemple :

Montant 3 000 €	Durée 60 mois	Mensualités (hors assurance facultative) 50 €	Montant total dû (dont 0 € d'intérêts) 3 000 €
---------------------------	-------------------------	---	---

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : **0 %**

Taux débiteur fixe : **0 %**

Frais de dossier : **0 €**

Le coût du crédit consenti gratuitement est pris en charge par LCL.

Le coût standard de l'assurance facultative⁽¹⁰⁾, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 1,14 € par mois, qui s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 68,40 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,89 %.

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,01%,
échéances de 143,16 €, soit un montant total dû
de 10 307,52 €. **Un crédit vous engage et doit être
remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

Exemple pour un prêt personnel d'un montant de 10 000 €,
d'une durée de 72 mois avec la première échéance à un mois.

+ DE CONDITIONS AVANTAGEUSES

PRÊT COMPLÉMENTAIRE SOLUTION ÉTUDES⁽⁹⁾

à conditions très attractives !

- Montant de 1 500 à 50 000 €
- Durée de 12 à 108 mois
selon le cursus scolaire
- Frais de dossier offerts

TAUX DE
1,01%
TAEG FIXE

Informations complémentaires à l'exemple :

Montant 10 000 €	Durée 72 mois	Mensualités (hors assurance facultative) 143,16 €	Montant total dû (dont 307,52 € d'intérêts) 10 307,52 €
----------------------------	-------------------------	---	--

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : **1,01 %**

Taux débiteur fixe : **1,00 %**

Frais de dossier : **0 €**

Le coût standard de l'assurance facultative⁽¹⁰⁾, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,80 € par mois, qui s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 273,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,89 %.

Vous pouvez à tout moment vous opposer sans frais à l'utilisation commerciale de vos données en écrivant à l'agence qui gère votre compte sur agence.lcl.fr

Agence Bordeaux Palais
14 rue Maréchal Joffre
33000 Bordeaux
Vanessa MERCADIER - 05 56 48 74 34 - vanessa.mercadier@lcl.fr

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux



- (1) Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou carte de paiement internationale à débit différé. Offre réservée aux étudiants majeurs détenteurs de LCL Étudiant, sous réserve d'étude et d'acceptation du dossier par LCL. Après la 2^{ème} année, carte Visa Cléo à 5 €/mois. Tarifs en vigueur au 01/04/2021 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance. Voir conditions en agence.
- (2) Offre réservée aux étudiants majeurs détenteurs de LCL Étudiant, non détenteurs de Sécurilion ou d'une Assurance des Moyens de Paiement LCL. Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : 1 € la 1^{ère} année pour toute 1^{ère} souscription à l'Assurance des Moyens de Paiement formule Étudiante, puis 2,20 €/mois à partir de la 2^{ème} année, tarif en vigueur au 01/04/2021 susceptible de variation. Contrat assuré par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par Crédit Lyonnais. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Offre non cumulable avec les autres offres ou promotions proposées par LCL concernant l'Assurance des Moyens de Paiement. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance.
- (3) Offre réservée aux particuliers étudiants majeurs, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre pour revenir sur votre engagement.
- (4) Voir détails et conditions du service dans les conditions générales des Services en Ligne LCL, disponibles sur LCL.fr.
- (5) Paiements illimités et 5 retraits par mois, offre réservée aux particuliers majeurs âgés de 18 ans à 29 ans inclus, au tarif de 2 €/mois. Option valable sur 1 mois glissant, à partir de la date d'activation. Tarifs en vigueur au 01/04/2021 susceptibles de variation. Voir détails et conditions de l'option dans les dispositions générales en vigueur de votre carte, disponibles sur LCL.fr.
- (6) Après étude préalable et sous réserve d'acceptation du dossier par LCL et/ou Interfimo.
- (7) Assurance Habitation à 5 €/mois la 1^{ère} année après remboursement (hors options), puis application, les années suivantes, du tarif standard en vigueur susceptible de variation. Offre réservée aux étudiants majeurs dans les écoles figurant sur une liste disponible en agence, au jour de la souscription, de 18 à 30 ans inclus, clients bancaires LCL, n'ayant pas déjà bénéficié de l'offre Assurance Habitation à 1 €/mois la 1^{ère} année, non détenteurs d'une Assurance Habitation LCL, souscrivant entre le 25/08/2021 et le 31/12/2021 à la formule Étudiant du contrat d'assurance Habitation. LCL remboursera la 1^{ère} année le montant de la cotisation sur la base du montant de la cotisation payée lors de la souscription moins 12 €, hors options et hors frais de fractionnement éventuels. Remboursement par virement automatique sur le compte LCL du titulaire du contrat d'assurance, 10 mois après la date de prise d'effet du contrat d'assurance Habitation, sous réserve que le contrat ne soit pas résilié à cette date et soit à jour de la cotisation. Offre non cumulable avec les autres offres ou promotions proposées par LCL concernant l'Assurance Habitation. Les événements garantis et conditions figurent au contrat. Le contrat d'Assurance Habitation est assuré par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation dans le cadre de souscription suite à un démarchage.
- (8) Offre réservée aux particuliers étudiants majeurs pour un prêt personnel compris entre 1 500 et 5 000 € sur une durée de remboursement de 12 à 60 mois, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par LCL. Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre pour revenir sur votre engagement.
- (9) Offre réservée aux particuliers étudiants majeurs pour un prêt personnel compris entre 1 500 et 50 000 € sur une durée de remboursement de 12 à 108 mois, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par LCL. Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre pour revenir sur votre engagement.
- (10) Le contrat d'assurance Emprunteur Conso facultatif est assuré par CACI Vie et CACI Non-Vie - Succursales françaises de CACI Life DAC et CACI Non-Life DAC - Sociétés d'assurance de droit irlandais, et distribué par LCL. Conditions et événements garantis indiqués dans la Notice d'information du contrat.

Les contrats d'Assurance Habitation et Moyens de Paiement sont assurés par PACIFICA et distribués par LCL. PACIFICA entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. RCS 352 358 865 Paris

CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 2 037 713 591 € - Immatriculée sous le n° 95450971 - RCS LYON Siège social : 18, rue de la République - 69002 LYON - Siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF Cedex - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878 - Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le CREDIT LYONNAIS ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Dialogues.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Financé par PARAGON Customer Communications
3 rue des Buissons Saint Agnès 93830 Courcouronnes

